

**Compte rendu du groupe de travail « catéchuménat »
CCBL/Parvis
Automne 2013 – Printemps 2014**

Lorsque le 26 juin dernier une délégation des signataires de « l'appel aux évêques » a rencontré Monseigneur le Cardinal Barbarin, celui-ci a eu l'occasion de nous faire part de son soucis concernant l'accompagnement des catéchumènes dès le début de leur cheminement, pour qu'ils ne se trouvent pas dans une impasse à l'issue de leur temps de préparation.

Nous nous sommes attelés à cette demande, et le Cardinal nous a orientés vers Aude Corvaisier-Riche connaissant particulièrement cette question au service du catéchuménat. Il se chargeait de la prévenir.

C'est pourquoi Dominique Vignon et Mireille Collet ont rencontré Aude Corvaisier Riche le 30 août, en présence du Père Bruno Houpert.

La problématique exposée portait sur les situations dans lesquelles des prêtres de paroisse refuseraient l'admission au catéchuménat pour des raisons tenant à la situation illicite des personnes vis à vis des règles canoniques.

La discussion qui suivit posa les bases de notre travail : le Service du Catéchuménat s'attache à toujours privilégier des solutions mettant en œuvre le cheminement, le discernement, l'attente d'une maturation et non pas des réponses légalistes et stéréotypées. Le constat semblait donc que les blocages ressentis pouvaient être liés à un accueil trop formel et légaliste de certains prêtres de paroisse. Comme ce blocage se faisait au départ de l'éventuel cheminement des personnes désirant le baptême, ces demandes et ces situations n'arrivaient pas à la connaissance du Service du Catéchuménat, qui lui, aurait pu accompagner ces personnes sur un chemin de maturation.

Fort de ce constat, nous nous mettons donc d'accord sur l'intérêt d'un travail de repérage des cas de blocages prématurés pour les remonter au Service Diocésain de Catéchuménat. Nous estimons que ce plan de travail est conforme à l'entretien que nous avons eu avec le Père Philippe Barbarin.

Nous prévoyons de nous retrouver au printemps 2014 pour faire le point.

Un groupe de travail est donc mis en place, adoptant une méthodologie classique : lecture des documents de référence (Orientations pastorales pour l'initiation chrétienne des adultes (2008), RICA, documents du Congrès de Saint Pétersbourg de 2013, lineamenta du Synode des Evêques de 2012,...) puis rencontres d'acteurs de terrain.

Nous avons commencé à rencontrer des référents de doyennés, mais notre élan a rapidement été stoppé quand nous nous sommes rendus compte que la confiance n'était pas présente, et même que la défiance était explicitement suggérée auprès des acteurs quand à la légitimité de notre travail.

Pourtant, suite à notre entrevue du 26 juin dernier, le Père Philippe Barbarin a bien fait part de notre démarche au Service du Catéchuménat : Aude attendait notre appel pour prise de rendez-vous (cf mail du 5 juillet).

Certes, aux yeux d'un responsable de service nous n'avons pas de mandat écrit, mais sommes persuadés que la parole de notre Archevêque est suffisante pour nous permettre d'engager notre énergie au service des catéchumènes en Eglise.

Nous avons donc, à regret, suspendus nos travaux puisque nous ne pouvions pas travailler en confiance...

Voici quelques-unes de nos réflexions en l'état :

- Le Père Philippe Barbarin dit combien il souffre de ces catéchumènes qui sont barrés en cours de cheminement, voire au dernier moment.
- Ce n'est pas le baptême qui semble être au cœur de la problématique, mais les sacrements de l'initiation chrétienne dans leur ensemble (continuum baptême – eucharistie - confirmation).
- Le Père Philippe Barbarin a indiqué l'orientation qu'il souhaitait impulser sur le sujet par un document largement diffusé en 2008.
- Des « référents » ont été mis en place dans les doyennés : malheureusement le nombre de postes vacants semble être en augmentation, et quand ils sont en place, certains référents ont du mal à relayer les orientations de notre Archevêque, soit par manque de disponibilité, soit parce qu'au regard de certains responsables de paroisses, ils manquent de légitimité.
- Le temps passant, les documents et les usages correspondants à l'impulsion donnée par le Père Philippe Barbarin sont plus ou moins tombés dans l'oubli dans certaines paroisses ou ont été délibérément ignorés.